



Opération 3 C : compostage dans les cantines des collèges

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Sydevom de Haute Provence

19, Avenue Joseph Reinach

www.sydevom04.fr



VIGNE

Bernard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

bernard.vigne@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé PREVENTION DES DECHETS, BIODECHET, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre de l'Agenda 21 départemental et plus particulièrement l'action 4-2 « installation de compostage dans les cantines des collèges », l'Assemblée plénière du Conseil général des jeunes a validé le projet de l'Opération 3 C (Compostage Cantine Collège).

Ce projet consiste à mettre en place des installations de compostage des déchets alimentaires générés par les activités de restauration scolaire dans les établissements qui se sont portés candidats, à savoir :

- Collège Pays de Banon à Banon comptant 180 demi-pensionnaires
- Collège Maria Borrely groupé à l'école Paul Martin à Digne-les-Bains comptant 440 demi-pensionnaires
- Collège Marcel Massot de La Motte-du-Caire comptant 80 demi-pensionnaires

Cette opération portée par le Département des Alpes de Haute-Provence a été mise en œuvre par un groupement solidaire incluant les associations (GESPER, CPIE, GAYA Communication et A Fleur de Pierre)

Elle se décline en trois phases :

- La première phase s'attache à réaliser un diagnostic (technique et humain) de faisabilité pour chacun des établissements concernés
- La seconde phase consiste à sensibiliser les élèves, les personnel de service à ce projet et de trouver des liens pédagogiques avec le monde enseignant
- Enfin, la troisième phase permet une communication globale autour du projet afin de le faire valoir, le faire connaître et le mettre en valeur

Le SYDEVOM compétent sur le territoire pour la dotation en composteurs a fourni le matériel (composteurs, bâches, outils...)

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Cette action a plusieurs objectifs :

-Accompagner les collèges volontaires dans une démarche globale de prévention et de compostage autonome des biodéchets du restaurant

-Sensibiliser les collégiens et la communauté éducative à la prévention des déchets (compostage et gaspillage alimentaire)

-Suivre et évaluer les actions engagées dans le cadre de l'opération

- Tirer les enseignements et produire des outils permettant d'étendre la démarche sur les autres collèges du département

Résultats quantitatifs:

3 collèges équipés

700 demi-pensionnaires sensibilisés au gaspillage alimentaire et au compostage des déchets de cantine

Déchets de cantine détournés estimés à 13 tonnes / an

Résultats qualitatifs :

Le Département des Alpes de Haute-Provence prévoit d'équiper tous les collèges d'ici à 2018.

Soit 11 collèges pour une moyenne de 3 500 demi-pensionnaires

En équipant tous les collèges dotés d'une cantine, le Département estime pouvoir détourner à terme environ 140 tonnes par an de déchets de cantine

MISE EN OEUVRE

Planning:

Collège de Banon

Diagnostic (réunions d'information, état des lieux, campagne test) : 2011-2012

Animation 1 : sensibilisation des élèves sur le temps de repas : novembre 2011

Définition des solutions de tri et compostage et réunions de restitution : courant 2012

Proposition de méthode et d'outils de suivi et d'évaluation des dispositifs : courant 2012

Animation 2 : sensibilisation des élèves sur le temps de repas : juin 2012

Mise en œuvre du compostage autonome au collège de Banon :

- septembre 2012 : mise en main de l'installation au préposé (déchets de préparation initialement)

- octobre 2012 : intégration de l'ensemble des déchets alimentaires

- décembre 2012 : retournement du 1er bac de compostage

Animation 3 : sensibilisation des élèves sur le temps de repas : septembre 2013

Collège de La Motte du Caire

Installation et mise en main au préposé : mars 2013

Pas de diagnostic préalable, le collège produit quelques dizaines de kg/sem de déchets alimentaires, soit un ratio inférieur à 100 g/repas selon les informations communiquées par l'établissement

Animation scolaire : juin 2014 (intervention du SYDEVOM)

Collège Borrely

Diagnostic : janvier à juin 2012

Animation : janvier à juin 2012

Mise en place du tri et compostage : septembre 2013

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

SYDEVOM : 1 agent

CPIE : 2 animateurs (animation en classe et animation sur le temps de repas)

Autres associations : non communiqué

Moyens financiers :

SYDEVOM investissement composteurs et divers matériels pour compostage : 9 800 €

Groupement d'associations : non communiqué

Moyens techniques :

SYDEVOM :

Véhicule utilitaire

Bacs de compostage de 600 litres

Bacs de broyât de 600 litres

Groupement d'associations :

Non communiqué

Partenaires mobilisés :

Collectivités

Collèges

Associations

ADEME

REGION PACA

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette opération pilote dans les 3 collèges a permis de tirer des enseignements et de montrer l'exemple pour reproduire l'action dans les autres collèges

Difficultés rencontrées :

Groupement d'associations et de collectivités pour la réalisation du projet

Recommandations éventuelles:

Composteurs : demander des échantillons avant d'installer la matériel. Les composteurs doivent être robustes et bien résister à toutes les opérations (retournements, démontage des portes...)

Il est nécessaire de s'assurer de la motivation certaine des personnes en charge des opérations (collecte des déchets, apports...)

Inscrire les missions liées au compostage dans la fiche de poste de l'agent

S'assurer d'un nombre suffisant de personnes référentes au projet pour le pérenniser en cas d'absence de personnel



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.